

Valérie JEANSON
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Yannick BLANCHARD DELORME
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION IPSIS
Institut pour la Socialisation, l'Intégration et le Soins
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Siège : ZAC PARISUD
58, Boulevard Maurice Faure
77380 COMBS-LA-VILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS 2012
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

ARÉCOM
Expertise Audit et Conseils

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de
l'Ordre des Experts-Comptables de Paris IDF
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

11, rue Gaillardon
77000 MELUN
Tél. : 01 64 09 43 43
Fax : 01 64 09 48 67

Société par actions Simplifiée au capital de 125 000 euros
RCS MELUN 332 679 497
Siret 332 679 497 00021
TVA Intracom FR 71 332 679 497 00021

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 Juin 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2012 se rapportant à la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration et comportent :

- Le bilan au 31 Décembre 2012 totalisant 16.757.029 € ;
- Le compte de résultat faisant ressortir un total de produits de 19.599.705 €, un total de charges de 20.037.813 €, soit un résultat déficitaire de 438.108 € ;
- L'annexe comptable décrivant les méthodes et principes comptables appliqués et fournissant toutes informations complémentaires utiles à la compréhension des comptes.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations contenues dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons toutefois votre attention sur la situation des fonds propres de votre Association dont le montant est 4.575.019 euros présentant un total de dépenses refusées ou non opposables aux financeurs de 1.532.216 euros. Nous vous rappelons à ce titre l'étroite dépendance de la poursuite de vos activités et du financement de vos investissements au subventionnement octroyé par vos financeurs.



II.- JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion exprimée dans la première partie de ce rapport, s'inscrivant dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires complémentaires à celui décrit dans la première partie de ce rapport à travers l'observation formulée.

III.- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents comptables adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels n'appellent pas d'observations de notre part.

Melun, le 6 Juin 2013


Yannick BLANCHARD DELORME
Directeur général
Commissaire aux comptes

BILAN-Actif

ACTIF	Brut 2012	Amortissement 2012	Net 2012	Net 2011
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherches et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, ...	202 318	177 674	24 645	17 852
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 193 614		1 193 614	1 193 614
Constructions	14 997 727	6 229 789	8 767 938	9 397 204
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 331 186	964 269	366 918	419 483
Autres	2 111 151	1 288 849	822 303	650 050
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	2 779 716	1 424 000	1 355 716	1 082 584
Avances acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	13 256	9 147	4 109	4 109
Créances rattachées à des participations	25 833	17 502	8 332	8 332
Autres titres immobilisés	16 203		16 203	16 203
Prêts	1 053 201	20 000	1 033 201	1 114 303
Autres	157 266		157 266	135 093
TOTAL I	23 881 472	10 131 230	13 750 245	14 038 828
		0	0	0
Actif circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements	41 305		41 305	4 651
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	40 834		40 834	63 153
Avances et acomptes sur commandes	51 941		51 941	25 346
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	659 294	22 304	636 990	582 235
Autres	1 179 189	191 988	987 201	610 950
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 217 563		1 217 563	4 417 636
Charges constatées d'avance	30 950		30 950	20 074
TOTAL II	3 221 076	214 292	3 006 784	5 724 046
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
Total IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	27 102 548	10 345 522	16 757 029	19 762 874
Se rapportant aux immobilisations financières (1)				
Dont à moins d'un an				

BILAN - Passif

	2 012	2 011
Fonds associatifs		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	927 545	882 865
Ecart de réévaluation (sans droit de reprise)		
Réserves		
Réserves de trésorerie	246 375	246 375
Provisions Congés à payer et charges non financées par la tarification	-1 172 628	-1 175 193
Réserves- Excédents affectés à l'investissement	3 391 925	3 005 794
Réserves de compensation	510 553	489 772
Autres Réserves	235 784	150 966
Report à nouveau	796 573	933 498
Excédent affecté au fin. des mes. exploitation	77 000	77 000
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-438 108	-116 655
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-2 781 610	-2 262 905
Ecart de réévaluation (avec droit de reprise)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 095 680	1 129 972
Provisions réglementées	1 333 955	1 320 164
Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	4 223 044	4 681 652
Provisions		
Provisions pour risques	222 000	107 000
Provisions pour charges	319 837	319 837
TOTAL II	541 837	426 837
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL III		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 274 000	11 414 589
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	400	400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	978 421	1 592 752
Dettes fiscales et sociales	1 514 301	1 416 406
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 687	14 401
Autres dettes	144 680	144 414
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	66 660	71 422
TOTAL IV	11 992 149	14 654 384
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	16 757 029	19 762 874
Engagements donnés		
1. Dont à plus d'un an	8 546 005	9 789 883
Dont à moins d'un an	1 035 590	2 846 699
2. Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	266 893	1 946 380
3. Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RESULTAT PRODUITS

PRODUITS	Exercice 2012	Exercice 2011
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Ventes de marchandises	407	7
Production vendue (biens et services) (a)	3 967 129	3 513 595
SOUS-TOTAL A - MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	3 967 536	3 513 601
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Produits de la tarification	10 364 854	10 003 685
Subvention d'exploitation	77 318	105 636
Reprises sur provisions, amort. et transferts de charges	234 222	279 605
Cotisations	211	219
Autres produits (hors cotisations)	4 234 336	3 590 321
SOUS-TOTAL B	14 910 941	13 979 467
TOTAL I (A + B)	18 878 477	17 493 068
Quote part de résultat sur opérations faites en commun (II)	589 633	554 489
Produits financiers		
De participation	247	245
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	19 164	6 042
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	5 847	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	25 258	6 287
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		939
Sur opérations en capital	106 337	2 704 851
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		242 579
TOTAL IV	106 337	2 948 369
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)		
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)	19 599 705	21 002 213
Solde débiteur = déficit	438 108	116 655
TOTAL GENERAL	20 037 813	21 118 867
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)	19 599 705	21 002 213
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	20 037 813	21 118 867
EXCEDENT ou DEFICIT (produits - charges)	-438 108	-116 655
REPRISE DU RESULTAT N-2	83 183	186 202
RESULTAT DE L'EXERCICE	-354 925	69 547
DONT RESULTAT GESTION PROPRE	-64 801	297 867

CHARGES	Exercice 2012	Exercice 2011
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises (a)	674 180	554 442
Variation de stock (b)	-14 335	-30 692
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)	254 365	210 219
Variation de stock (b)		
Autres achats et charges externes (*)	3 523 084	3 086 650
Impôts, taxes et versements assimilés	725 198	725 441
Salaires et traitements	8 796 178	8 374 795
Charges sociales	3 875 472	3 611 851
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c)	951 017	993 426
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	22 304	19 768
Dotations aux provisions	150 000	
Autres Charges	22 932	38 588
TOTAL I	18 980 395	17 584 486
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)	584 261	554 489
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	332 607	348 645
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	332 607	348 645
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	294	13 838
Sur opérations en capital	50 266	2 617 411
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	90 000	
TOTAL IV	140 560	2 631 247
Impôts sur les sociétés (V)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	20 037 813	21 118 867
Solde créditeur = excédent		
TOTAL GENERAL	20 037 813	21 118 867
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		
* Y compris		
redevances de crédit-bail mobilier	11 762	
redevances de crédit-bail immobilier	159 092	13 504

ANNEXE DES COMPTES COMBINES

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES RETENUS POUR L'ELABORATION DES COMPTES

1. PERIMETRE DES COMPTES COMBINES

Les comptes combinés de l'IpSIS intègrent les structures ci-après.

	Gestion Contrôlée	Gestion Fonds Propres		
Pôle Ingénierie Sociale	<i>QP/FDS</i>	<i>VIE ASSOCIATIVE</i> <i>PLATEFORME TECHNIQUE ET LOGISTIQUE</i>		
SIEGE IpSIS Services				
Pôle Enfance	<i>SESSAD</i> <i>SAAAIS</i> <i>SESSAD</i> <i>SESSAD</i> <i>SPS</i>			
MELANIE 77				
MELINA				
SELIA 93				
LA ROSELIERE				
OPELIA 45				
Pôle Adulte				
Nord				
ELISA SENART			<i>ESAT ACTION SOCIALE</i>	<i>ESAT PRODUCTION COMMERCIALE</i>
ELISA 51			<i>ESAT ACTION SOCIALE</i>	<i>ESAT PRODUCTION COMMERCIALE</i>
ELISA 77			<i>ESAT ACTION SOCIALE</i>	<i>ESAT PRODUCTION COMMERCIALE</i>
Sud				
ELISA 13			<i>ESAT ACTION SOCIALE</i>	<i>ESAT PRODUCTION COMMERCIALE</i>
ELISA 30			<i>ESAT ACTION SOCIALE</i>	<i>ESAT PRODUCTION COMMERCIALE</i>
ELISA 31			<i>ESAT ACTION SOCIALE</i>	<i>ESAT PRODUCTION COMMERCIALE</i>
ELISA 84			<i>ESAT ACTION SOCIALE</i>	<i>ESAT PRODUCTION COMMERCIALE</i>
OPEN PROVENCE	<i>ESAT ACTION SOCIALE</i>	<i>ESAT PRODUCTION COMMERCIALE</i>		
EA LES MAGNANARELLES		<i>ENTREPRISE ADAPTEE</i>		

2. FAITS MAJEURS DE L'ANNEE

Au niveau juridique

Périmètre de l'Institut

- Le périmètre d'établissement de l'association est demeuré identique à celui de l'exercice 2011. L'association est donc composée de 16 établissements, représentant 25 dossiers comptables et sociaux.
- Cependant ce périmètre a connu une croissance interne liée :
 - o A la montée en charge des établissements récents : ESAT ELISA 30 et ELISA 84 et SESSAD LA ROSELIERE
 - o A l'extension de l'agrément de 5 places pour l'ESAT ELISA 31.

Eléments juridiques liés à l'activité-

- Social :
 - o l'IpSIS employait, au 31/12/2012, 220 salariés (78 hommes et 142 femmes), soit 11 salariés de plus qu'au 31/12/2011 (1 homme et 10 femmes).
 - o En outre, au 31/12/2012, l'association dénombrait 463 bénéficiaires de contrats de soutien (329 hommes et 134 femmes), soit 20 personnes de plus qu'en 2011 (11 hommes et 9 femmes)
 - o Les entrées ont concerné 74 salariés, les sorties 59 salariés, à noter une mobilité professionnelle dans le cadre de la remise en activité de l'ESAT ELISA 84.
- Civil :
 - o L'IpSIS poursuit l'exécution du plan de sauvegarde homologué le 25/08/2009 par le TGI, la modification du plan, en admission du passif de la banque Dexia, suite à la conclusion du protocole d'accord conclu en 2010, ayant été homologuée par décision du TGI de Meaux en date du 05 juillet 2011.
 - o Le litige introduit à l'encontre de l'IpSIS concernant la cessation par l'association de ses relations commerciales avec un transporteur de voyageurs suite à des actes malveillants commis par des chauffeurs de la société s'est dénoué favorablement. La société Eurotrans a été déboutée de sa demande et a été condamnée à verser 1.200 euros au titre de l'article 700 du code de procédure civile (jugement du 23 avril 2013).
- Fiscal :
 - o L'association a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les éléments de TVA du 01/01/2008 au 28/02/2011, qui s'était conclu sans rectification. Pour information la mise en place de la récupération de TVA conformément au décret du 16 avril 2007 permet, au 31/12/2012, de produire un crédit de TVA de 151 543 €.
 - o Par ailleurs, compte tenu de la trésorerie provisoirement dégagée par l'opération de crédit bail de Nîmes, et du montage relatif (avance preneur), l'association a dégagé en 2012 des produits financiers, qui entraîneront donc l'imposition à l'impôt sur les sociétés pour ces revenus annexes. Pour information les produits financiers d'ELISA 30 ont été comptabilisés puis extournés en atténuation des loyers du CBI, pour présenter, au niveau du compte administratif le montant net de la charge.

Au niveau patrimonial

- Aucune acquisition en 2012
- Le Conseil d'Administration a validé le 16/10/2012 le projet de cession en crédit bail du bâtiment d'Avignon, conformément au plan de sauvegarde, pour un montant de 900K€ assorti du refinancement des travaux de sécurisation/rénovation (toiture, façades, bureaux), qui sera réalisée en 2013.
- La cession des dépendances de la Ferté Sous Jouarre a fait l'objet d'une promesse de vente, pour exécution en 2013.

Au niveau financier

- Une variation globale des produits qui connaît une hausse continue de 7,7%, influencée
 - o par la progression des produits de la tarification (+3,6%) liée aux tarifications nouvelles (ELISA 30, ELISA 31, ELISA 84), ainsi qu'aux reprises de résultat déficitaires 2010 par la tarification (ELISA 31, ELISA SENART)
 - o par la progression globale du chiffre d'affaires des ESAT (+13,6%)
 - o avec cependant un fléchissement de ces progressions (5,8% pour la tarification en 2011 et 15,6% pour les CA 2011), et une progression des charges à un niveau équivalent (7,8%)
- La trésorerie dégagée par la cession en crédit bail du bâtiment de Nîmes fin 2011 a permis d'alimenter la trésorerie pour l'absorption du plan de sauvegarde, le renouvellement progressif de la flotte automobile et l'avance des travaux d'avignon à refinancer.
- Le plan de sauvegarde homologué le 25 août 2009 par le TGI de Meaux prévoyait :
 - o Le règlement des emprunts suivant les modalités contractuelles, avec report en fin de période d'amortissement des échéances suspendues durant la période d'observation
 - o L'apurement du passif privilégié et chirographaire admis suivant l'échéancier suivant :
 - 35% à l'homologation du plan
 - 16,25% durant 4 ans, à la date anniversaire du plan.

Les biens immobiliers, propriété de l'institut étant rendu inaliénables pour la durée du plan.

Les termes du plan de sauvegarde ont bien été respectés au cours de l'année 2012, le plan étant ainsi apuré, au terme de l'exercice, à hauteur de 83,75%. Le solde restant dû au 31 décembre 2012 s'élève à 575.488 €uros.

- Concernant l'affectation des résultats antérieurs :

Il a été constaté au niveau de chaque établissement des conséquences liées aux décisions de la tarification, tant au niveau de la politique d'affectation des résultats (reprises ou affectations en réserve), mais surtout dans la dynamique de rejet des charges, qui fait peser à terme sur l'association une dégradation importante du fonds de roulement d'exploitation du bilan financier.

Pour le seul exercice 2012, le total du rejet de charges s'élève à 221 743 €, le total cumulé des comptes 114, 1168 et 119 représentant 2 324 015 € au 31/12.

Les résultats repris sur 2012 se décomposent comme suit :

○ ELISA 77 :	44 276€
○ OPELIA 45 :	4 072€
○ SELIA 93 :	3 157€
○ LA ROSELIERE :	122 224€
○ SAAAIS MELINA :	52 735€
○ ELISA 31 :	-50 018
○ ELISA SENART :	-74 253€
○ OPEN Provence :	-15 076€
○ SESSAD MELANIE :	-3 936€

Soit un total de : 83 183€

La distinction du résultat entre les budgets sous contrôle de la tarification et les budgets en gestion des fonds propres se répartit comme suit :

Report à Nouveau (fonds propres)	796 573
Report à Nouveau (gest. contrôlée)	-2 781 610
<i>(dont Elisa 84 : -2 082 203€JJ)</i>	
Résultat de l'exercice (fonds propres)	- 64 801
Résultat de l'exercice (gest. contrôlée)	- 373 307

Résultats intermédiaires :

	2012	2011
Total des charges courantes	18 980 395	17 584 486
Total des produits courants	18 878 477	17 493 068
Résultat d'exploitation :	-101 918	-91 418

Total des charges financières	332 607	348 645
Total des produits financiers	25 258	6 287
Résultat financier :	-307 349	-342 645

Total des charges exceptionnelles	140 560	2 631 247
Total des produits exceptionnels	106 337	2 948 369
Résultat exceptionnel	-34 224	317 122

ANALYSE DU RESULTAT

L'exercice 2012 se solde par un **résultat déficitaire de 438108 euros**.

La correction apportée par les reprises de résultat sur les budgets d'action sociale (83 183 euros) porte le résultat administratif à un déficit de 354925 euros.

Le résultat consolidé des actions fonds propres est **déficitaire de 64 801 euros**, tandis que le résultat des budgets sous tarification présente **un déficit de 290 124 euros (414 522 euros en 2011)**,

Il faut relever cependant que le résultat 2011 avait bénéficié d'une reprise de provision de 242K€ (ELISA 30), tandis que, pour l'exercice 2012 ce sont, au contraire, 220K€ de provisions nouvelles qui ont été comptabilisées.

3. PRINCIPES COMPTABLES

A) Principes Comptables

L'IpSIS, organisme associatif sans but lucratif régi par la loi du 1^{er} juillet 1901, est sorti de la procédure de sauvegarde dont il faisait l'objet en date du 25 août 2009.

Dans la continuité, les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'IpSIS retient les différents principes comptables généraux du règlement CRC 99-03, notamment les principes énoncés dans le règlement CRC 99-01 relatif au plan comptable associatif.

Il se voit également assujéti à des règles à caractère public liées aux instructions budgétaires et comptables M22.

L'institut applique depuis le 1^{er} janvier 2007 l'avis CNC du 4 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R314-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, appliquant l'instruction comptable M22, ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux qui appliquent les règlements n°99-01 et 99-03 du CRC.

B) Immobilisations

Les immobilisations incorporelles regroupent les acquisitions de logiciels.

Les immobilisations corporelles regroupent les terrains, les constructions, les agencements, les matériels, et plus globalement les équipements dont la durée de vie est supérieure à une année d'exploitation et dont la valeur initiale est supérieure à 500€HT.

Les règles concernant la définition, la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement de dépréciation des immobilisation corporelles ont été modifiées par le Comité de la Réglementation Comptable à travers les règlements n°2002-10, n°2003-07 et n°2004-06. L'IpSIS a entrepris de se mettre en conformité avec cette nouvelle réglementation depuis 2006 pour ses constructions (méthode dite des composants).

C) Amortissements des Immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux couramment retenus sont les suivants :
(L : Linéaire, D : Dégressif ; E : Exceptionnel)

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation
Constructions	L 6,66% à L 3,33%
Agencements,	L 20% à L 10%
Installations Matériels de	L 33% à L 12,5%
bureau Mobilier	L 20% à L 10%

D) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

E) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale
Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

F) Provision pour congés payés

En application de l'avis CNC du 4 mai 2007.

« Pour les associations ou fondations gestionnaires des établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi que pour les établissements et services privés sociaux et médico-sociaux qui n'auraient pas pris en compte les dettes à congés payés et autres droits acquis par les salariés sous contrat à durée indéterminée, la contrepartie du passif représentatif de cette dette envers les salariés est comptabilisée directement en moins des fonds propres au compte 114, à l'ouverture de l'exercice 2007. Cette dette relève de la gestion propre des associations ou fondations.

Les variations ultérieures des dettes pour congés à payer et autres droits acquis par les salariés sont comptabilisées au compte de résultat.»

4. CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Pour mémoire, les documents servant de base à l'appréciation des comptes de l'année sont les suivants :

Bilan combiné

Compte de résultat Combiné

Détail des résultats par établissement (gestion fonds propres/gestion contrôlée) Annexe des Comptes

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.1. Informations comptables

Litiges prud'homaux

Un nouveau contentieux prud'homal a été introduit en 2012 (E77), un litige a été solutionné (E77) et un des litiges en cours a fait l'objet d'un pourvoi en cassation (FDS).

Etablissement	Demande	Provision 2011	Provision 2012
Siege	47100	15000	
Siège	157438	72000	72000
Elisa 77	200 000		150.000
Elisa 77	86607	20000	
Total	491.145	107.000	222.000

Provisions pour dépréciation des actifs immobiliers

L'impact des cessions éventuelles des établissements (CECILIA 77 et CECILIA 84, en dehors d'exploitation tarifée, a été appréhendé de la manière suivante :

- Pour la Ferté Sous Jouarre : l'actif immobilisé représente une valeur de 1.215K€. Compte tenu des difficultés rencontrées pour vendre le bien à la valeur souhaitée, il avait été constaté une provision complémentaire de 600K€ qui ramène aujourd'hui la valeur comptabilisée de l'actif à 615 K€.

- Pour Avignon, les locaux avaient été dépréciés de 800K€ en 2009. Pour rejoindre le prix de vente estimée dans le cadre des cessions d'actif du plan de sauvegarde et en accord avec le protocole signée avec la banque DEXIA, une provision complémentaire de 624 K€ avait été constatée, soit un total de 1 424K€

Immobilisation en cours

Le total des immobilisations en cours se décompose comme suit :

immobilisations en cours	Brut	Provision	Nette	N-1
CECILIA 84 (AVIGNON)	2 774	1424	1 350	1.076
SELIA 93	5		5	5
Total	2 779	1424	1 355	1.083

Concernant le bâtiment d'AVIGNON, les travaux d'achèvement sont en-cours et devraient être terminés sur 2013, et permettront à terme d'immobiliser le bâtiment.

Le dossier SELIA 93 comptabilise les frais d'étude de sol et de géomètre pour le projet de construction du SESSAD LA ROSELIERE, frais engagés avant l'ouverture de l'établissement.

Provisions réglementées

En K€	2012	2011	2010
ELISA 30 – Opération de crédit bail	750	800	1 043
Ch. Financière - Sauvegarde	452	457	457
Provision pour renouvellement	132	63	72
Total	1 334	1 320	1 572

Pour Elisa 30, il a été constaté une reprise de provision dans le cadre de l'opération de financement du crédit-bail Elisa 30.

Il a été constaté une provision pour renouvellement d'immobilisation de 70 K€ pour Elisa 84, compte tenu du retard dans la livraison des travaux.

6.2 Engagements hors bilan donnés

- Crédit-Bail immobilier

L'information ci-après est présentée en milliers d'euros :

informations estimées compte tenu notamment des taux variables	Date début	Date de fin	Loyers payés (1)		Loyers restant à payer			
			de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ de 5 ans	Total à payer
ELISA 30	2011	2026	279	292	279	1 116	2 511	3 906
TOTAL			279	292	279	1 116	2 511	3 906

6.4 Rémunérations, avances et crédits aux administrateurs de l'association

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versé en 2012 aux **trois** plus hauts cadres dirigeants, bénévoles ou salariés, s'est élevé à 193 K€.

6.5 DIF (Droit Individuel à la Formation)

Le nombre d'heures dues au titre du droit individuel à la formation représente au 31 décembre 2012 peut être estimé à 17 600 heures.

6.6 Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes sur l'exercice 2012, facturés au titre du contrôle légal des comptes s'élève à 50.830 TTC.

**TABEAU DES IMMOBILISATIONS
AU 31 DECEMBRE 2012**

Détail des immobilisations (en Euros)	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements de poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Logiciels	171 986	30 332			202 318
Frais d'établissement					
Autres immob. Incorporelles					
<i>Total des Immobilisations Incorporelles</i>	171 986	30 332	0	0	202 318
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	1 193 614				1 193 614
Constructions et agencements générales	15 048 536	42 447		-93 256	14 997 727
Instal.Tech. Mat & Out. Ind.	1 276 167	55 019			1 331 186
Autres immob. corporelles	1 876 140	431 571	196 560		2 111 151
Immobilisations en cours	2 505 584	274 132			2 779 716
<i>Total des Immobilisations corporelles</i>	21 900 041	803 169	196 560	-93 256	22 413 394
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Autres titres immobilisés	55 292				55 292
Prêts & autres immob.financ.	1 249 396	22 173	61 102		1 210 467
<i>Total des Immobilisations Financières</i>	1 304 688	22 173	61 102	0	1 265 759
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	23 376 715	855 674	257 662	-93 256	23 881 471



"Les comptes annuels établis par nous, Experts-Comptables, sont susceptibles de faire l'objet d'une attestation et il revient à tout lecteur de se faire communiquer cette attestation si nécessaire par le dirigeant de l'entreprise."

**TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
AU 31 DECEMBRE 2012**

Détail des immobilisations (en euros)	Valeur début exercice	Dotations	Reprise	Virements poste à poste	Valeur fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Logiciels	154 134	23 540			177 674
Frais d'établissement					
Autres immob. Incorporelles					
<i>Total des Immobilisations Incorporelles</i>	154 134	23 540	0	0	177 674
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	0				0
Constructions et agencements générales	5 651 232	587 958		-9 401	6 229 789
Instal.Tech. Mat & Out. Ind.	856 684	107 585			964 269
Autres immob. corporelles	1 226 091	231 934	169 176		1 288 849
Immobilisations en cours					0
<i>Total des Immobilisations corporelles</i>	7 734 007	927 477	169 176	-9 401	8 482 907
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Autres titres immobilisés	0				0
Prêts & autres immob.financ.	0				0
<i>Total des Immobilisations Financières</i>	0	0	0	0	0
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	7 888 141	951 017	169 176	-9 401	8 660 581



"Les comptes annuels établis par nous, Experts-Comptables, sont susceptibles de faire l'objet d'une attestation et il revient à tout lecteur de se faire communiquer cette attestation si nécessaire par le dirigeant de l'entreprise."

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES
AU 31 DECEMBRE 2012

Etat des créances et des dettes Euros	MONTANTS 1er Janvier	A 1an au Plus	A plus d'un an
ETAT DES CREANCES			
<i>Actif immobilisé</i>			
Participations	13 256		13 256
Créances rattachées à des participations	25 833		25 833
Autres titres immobilisés	16 203	1 200	15 003
Prêts	1 053 201	52 536	1 000 665
Autres	157 266		157 266
<i>Sous-total</i>	1 265 759	53 736	1 212 023
<i>Actif circulant</i>			
Créances clients et comptes rattachés	659 294	636 990	22 304
Autres	1 179 189	987 201	191 988
Charges constatées d'avance	30 950	30 950	
<i>Sous-total</i>	1 869 433	1 655 141	214 292
Total "CREANCES."	3 135 192	1 708 877	1 426 315
ETAT DES DETTES			
Emprunts auprès des établissements de crédits	9 007 107	449 408	8 557 699
Découverts bancaires	266 893	266 893	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	400		400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	978 421	938 904	39 517
Dettes fiscales et sociales	1 514 301	902 658	611 643
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 687	13 687	
Autres dettes	144 680	266	144 414
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	66 660	66 660	
Total "DETTES"	11 992 149	2 638 476	9 353 673

PROVISIONS ET RESERVES
AU 31 DECEMBRE 2012

Détail des réserves et provisions Euros	MONTANTS 1er Janvier	DOTATIONS EXERCICE	REPRISES EXERCICE	MONTANTS 31 décembre
RESERVES				
Réserves				
Investissements	3 005 794	386 131		3 391 925
Trésorerie	246 375			246 375
Compensation	489 772	114 463	93 682	510 553
Autres réserves	150 966	84 818		235 784
<i>Sous-total</i>	3 892 907	585 412	93 682	4 384 637
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions règlementées pour travaux	863 304	70 000	50 363	882 941
Provisions - charges financières	456 860		5 847	451 013
Autres provisions règlementées				
<i>Sous-total</i>	1 320 164	70 000	56 210	1 333 954
<i>Total "Réserves et Prov. Régl."</i>	5 213 071	655 412	149 892	5 718 591
PROV. P/RISQUES ET CHARGES				
Prov. pour litige	107 000	150 000	35 000	222 000
Prov. pour protocole Dexia	300 000			300 000
Prov. pour risques et charges	19 837			19 837
<i>Total "Prov. p/Risques & Charges."</i>	426 837	150 000	35 000	541 837
Provision pour dépréciation d'actif				
- Actif Corporel	2 024 000			2 024 000
- Actif Financier	26 649	20 000		46 649
Provision pour dépréciation				
- Créances clients	12 684	22 304	12 684	22 304
- Autres créances	191988			191 988
TOTAL PROVISIONS ET RESERVES	5 639 908	805 412	184 892	6 260 428